

RÉSUMÉ DU PROSPECTUS

Ce texte constitue une traduction du résumé du prospectus anglais approuvé par la FSMA en date du 13 septembre 2021. Azelis group NV (actuellement dénommée Akita Midco 1 NV) est responsable du contenu de cette traduction française. Dans le cadre de leur relation contractuelle avec l'émetteur, les investisseurs peuvent se prévaloir de la version traduite. Cette traduction du résumé ainsi que le prospectus approuvé par la FSMA sont disponibles sur le site web de la Société, à l'adresse www.azelis.com/investor-relations.

A. Introduction et avertissements

Nom et ISIN des titres - BE0974400328 .

Identité et coordonnées de l'émetteur – Azelis Group NV (actuellement dénommée Akita Midco 1 NV et qui changera de nom à la Date de Closing), une société à responsabilité limitée (*naamloze vennootschap / société anonyme*) de droit belge, dont le siège social est situé à Posthofbrug° 12, boîte°6, B-2600 Anvers, Belgique et qui est inscrite au Registre des Personnes Morales (Anvers, division d'Anvers) sous le numéro 0769.555.240 (la "**Société**"). Le code LEI de la Société est 699400M9RRMTV264FM70. Le numéro de téléphone de la Société est le +32 (0) 3 613 01 20 et son site internet est www.azelis.com.

Identité et coordonnées de l'autorité compétente pour l'approbation du prospectus - Autorité belge des services et marchés financiers (la "**FSMA**"), rue du Congrès 12-14, 1000 Bruxelles. Le numéro de téléphone de la FSMA est le +32 (0) 2 220 52 11 et son site internet est www.fsma.be.

Date d'approbation du Prospectus – 13 Septembre 2021.

Avertissements - Le présent résumé doit être lu comme une introduction au présent Prospectus. Toute décision d'investir dans les Actions doit se fonder sur une prise en compte du présent Prospectus dans sa globalité par l'investisseur. Un investisseur pourrait perdre tout ou partie du capital investi. Lorsqu'une réclamation relative aux informations contenue dans le présent Prospectus est introduite devant un tribunal, l'investisseur qui est le plaignant peut, en vertu du droit national, avoir à supporter les coûts de traduction du présent Prospectus avant le lancement de la procédure judiciaire. Une responsabilité civile n'est attribuée qu'aux personnes qui ont déposé le résumé, y compris toute traduction de ce dernier, mais uniquement s'il est trompeur, inexact ou incohérent lorsqu'il est lu conjointement avec les autres parties du Prospectus ou lorsqu'il ne fournit pas, lorsqu'il est lu conjointement avec les autres parties du Prospectus, des informations clés visant à aider les investisseurs qui réfléchissent au fait d'investir ou non dans ces Actions.

B. Informations clés sur l'Émetteur

B.1 - Qui est l'émetteur des titres ?

Enregistrement et lois applicables - La Société est une société anonyme à responsabilité limitée (*naamloze vennootschap / société anonyme*) organisée et existant en vertu du droit belge, dont le siège social est situé à Posthofbrug° 12, boîte°6, B-2600 Anvers, Belgique et qui est inscrite au Registre des Personnes Morales (Anvers, division Anvers) sous le numéro 0769.555.240. Le nom légal de la Société à la date de ce Prospectus est "Akita Midco 1 NV". Le nom légal de la Société à la Date de Closing sera "Azelis Group NV". Immédiatement avant la clôture de l'Offre, la Société deviendra la nouvelle société mère des activités exercées par Akita Topco S.à r.l. ("**Akita Topco**") et de ses filiales sous le nom "Azelis" et les marques déposées associées, et les actionnaires de Akita Topco, qui est la société mère ultime des activités opérationnelles du Groupe à la date du présent Prospectus, deviendront les actionnaires de la Société. Dans le présent Prospectus, les références au "**Groupe**" ou à "**Azelis**" font référence au groupe consolidé des sociétés d'Azelis avant ou après les étapes de réorganisation susmentionnées, selon le contexte.

Activités principales - Azelis est un fournisseur mondial de services d'innovation de première ligne pour l'industrie des produits chimiques spécialisés et des ingrédients alimentaires. Le Groupe agit comme intermédiaire entre plus de 2 200 fournisseurs de produits chimiques spécialisés et d'ingrédients alimentaires (que le Groupe appelle ses "mandants") qui ont accordé à Azelis un ou plusieurs mandats de distribution de leurs produits, et plus de 45 000 clients, qui sont généralement des acteurs de petite et moyenne taille s'adressant à des marchés diversifiés dans les secteurs des sciences de la vie et des produits chimiques industriels.

Azelis représente ses mandants, principalement sur une base exclusive, avec une expertise en matière de vente, de marketing, de distribution et de formulation, tout en fournissant aux clients un "guichet unique" pour une large gamme de produits et de services à valeur ajoutée. Les mandants comptent sur Azelis pour obtenir des informations sur le marché et pour servir un marché localisé tout en minimisant la complexité de leurs propres opérations. Les clients d'Azelis comptent sur le Groupe pour leur fournir de nombreux ingrédients (y compris des produits groupés provenant de divers mandants) et pour agir en tant que fonction de formulation externalisée en se concentrant sur le développement de produits innovants que les clients utilisent pour se différencier, tout en fournissant une expertise technique ainsi que des services liés à un emballage et un étiquetage adéquats, à la gestion des douanes et à la conformité réglementaire.

Azelis occupe une position de leader sur le marché très fragmenté de la distribution de produits chimiques spécialisés et d'ingrédients alimentaires, ayant établi un marché de portée mondiale avec une empreinte locale. Le Groupe est leader sur les marchés de la région EMEA (46,5 % du chiffre d'affaires en 2020) et des Amériques (42,9 % du chiffre d'affaires en 2020) et a une présence croissante en Asie-Pacifique (10,7 % du chiffre d'affaires en 2020). L'approche d'Azelis consiste à gérer ses activités localement avec des équipes de ventes techniques locales dédiées et des bureaux de vente locaux (approche 'local-pour-local') pour une mise sur le marché plus rapide, tout en assurant une couverture mondiale pour ses mandants et ses clients. En outre, le Groupe dispose de laboratoires locaux, dotés d'équipes d'experts techniques et d'experts en application, qui travaillent en étroite collaboration avec les clients dans leur région respective. Le Groupe est présent dans 56 pays, avec plus de 60 laboratoires d'application et 90 bureaux

dans le monde. Le modèle de distribution du Groupe offre une plateforme de vente, de marketing et de développement de formulation allégée en actifs, avec un réseau d'entrepôt et de logistique entièrement contrôlé et principalement externalisé.

Azelis estime que les atouts concurrentiels suivants ont été les principaux moteurs de son succès dans le passé et continueront à l'avenir à la distinguer de ses concurrents.

- Azelis est un leader mondial sur le marché attractif de la distribution de produits chimiques spécialisés et d'ingrédients alimentaires, qui est un marché attrayant et en croissance structurelle, soutenu par une externalisation accrue et une consolidation en cours par les principaux distributeurs.
- Son approche des services à valeur ajoutée s'articule autour de l'innovation par la formulation et d'une chaîne de valeur latérale complète, ce qui favorise la fidélité du mandant et du client et se traduit par des barrières élevées à l'entrée.
- Sa diversification à travers de multiples dimensions et son modèle d'entreprise présentant un modèle léger en termes d'actifs, caractérisé par un taux élevé de conversion des liquidités, créent une plateforme solide et résiliente.
- Elle bénéficie d'une croissance organique et d'une croissance axée sur les acquisitions, d'une expansion des marges et d'une conversion des liquidités.
- Son modèle économique à long terme est soutenu par des tendances favorables, telles que l'externalisation, le renforcement de la réglementation et la croissance de la consommation, sur les marchés finaux qu'elle dessert.
- Son leadership en matière de durabilité et de technologies numériques renforce sa proposition de valeur à long terme.
- Elle dispose d'une équipe de gestion expérimentée qui a fait ses preuves en matière de performances élevées et de résultats constants, et qui a de l'ambition pour l'avenir.

Azelis aspire à devenir le principal fournisseur mondial de services d'innovation pour le marché des produits chimiques spécialisés et des ingrédients alimentaires. La croissance d'Azelis repose sur trois piliers stratégiques : (i) la croissance par les mandants ; (ii) la croissance par les clients ; et (iii) la croissance par le biais d'acquisitions. En outre, il existe trois catalyseurs et moteurs stratégiques qui sous-tendent l'expansion continue d'Azelis: (i) le leadership en matière d'innovation ; (ii) le leadership en matière de durabilité ; et (iii) le leadership en matière de numérisation.

Principaux Actionnaires - Les Actionnaires Vendeurs sont (i) Akita I.S.à r.l. ("**Akita**"), qui est indirectement contrôlé par EQT VIII SCSp ("**EQT VIII Fund**"), un fonds géré et conseillé par des filiales d'EQT AB ("**EQT**"), (ii) PSP Investments Holding Europe Limited ("**PSP Europe**" et, conjointement avec Akita, les "**Principaux Actionnaires Vendeurs**"), une société indirectement contrôlée par le Public Sector Pension Investment Board ("**PSP Investments**") et (iii) les Administrateurs et membres du Comité Exécutif suivants de la Société : Thijs Bakker, Frank Bergonzi, Anna Bertona, Alexandra Brand, Jürgen Buchsteiner, Hans Joachim Müller, Laurent Nataf, Ipek Özsüer and Antonio Trius, ainsi que certains autres employés ou consultants du Groupe (collectivement, les "**Actionnaires Vendeurs Individuels**" et, avec les Principaux Actionnaires Vendeurs, les "**Actionnaires Vendeurs**"). Les Actionnaires Vendeurs, ainsi que certains dirigeants d'entreprises récemment acquises par le Groupe (les "**Nouveaux Managers**"), sont les actionnaires de Akita Topco à la date du présent Prospectus et seront les actionnaires de la Société immédiatement avant la clôture de l'Offre.

Le tableau suivant présente la propriété des Actions, à la fois en nombre total d'Actions et en pourcentage du total des Actions, (1) immédiatement avant la clôture de l'Offre ; en prenant l'hypothèse que le Prix de l'Offre se situe au milieu de la Fourchette de Prix, (2) compte tenu de la Réorganisation et de l'Offre, en supposant (i) un placement de toutes les Actions Offertes dans la Tranche Primaire et la Tranche Secondaire et (ii) que le Prix de l'Offre se situe au milieu de la Fourchette de Prix ; et (3) compte tenu de la Réorganisation et de l'Offre, en supposant (i) un placement de toutes les Actions Offertes dans la Tranche Primaire et la Tranche Secondaire (ii) que le Prix de l'Offre se situe au milieu de la Fourchette de Prix et (iii) le plein exercice de l'Option de Surallocation. Les chiffres repris dans le tableau ci-dessous sont basés sur l'hypothèse que la clôture de l'Offre interviendra le 24 septembre 2021. Étant donné que l'évaluation précise attribuée aux apports en nature des actions préférentielles dans le cadre de la Réorganisation dépend de la date effective de l'apport en nature, ces nombres peuvent légèrement varier si la clôture de l'Offre a lieu à une date antérieure. Voir la section 14.3 (*Structure du groupe - Réorganisation*).

Actionnaires	Actions détenues après la Réorganisation et après la clôture de l'Offre, en prenant comme hypothèse					
	Actions détenues après la Réorganisation et immédiatement avant la clôture de l'Offre		Pas d'exercice de l'Option de Surallocation		Exercice de l'entièreté de l'Option de Surallocation	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Akita ⁽¹⁾	142.027.020	71,0	126.830.130	53,6	119.317.732	50,4
PSP Europe ⁽²⁾	35.494.529	17,7	30.205.845	12,8	28.416.693	12,0
Actionnaires Vendeurs Individuels ⁽³⁾	22.434.798	11,2	17.576.702	7,4	17.576.702	7,4
Nouveaux Managers ⁽³⁾	43.653	0,0	43.653	0,0	43.653	0,0
Public ⁽³⁾	–	–	62.010.336	26,2	71.311.886	30,1
Total	200.000.000	100,0	236.666.666	100,0	236.666.666	100,0

(1) Akita est ultimement contrôlée par EQT VIII Fund

(2) PSP Europe est indirectement contrôlée par PSP Investments

(3) Les Actionnaires Vendeurs Individuels, les Nouveaux Managers et les actionnaires publics n'ont pas d'actionnaire contrôlant.

Principaux dirigeants - Après la clôture de l'Offre, le Conseil d'Administration sera composé de huit Administrateurs, dont le CEO du Groupe, Dr. Hans Joachim Müller, et le CFO du Groupe, Thijs Bakker, qui seront tous deux des Administrateurs exécutifs.

Auditeurs Indépendants - A partir de la Date d'Admission, le contrôleur légal des comptes du Groupe sera PwC Bedrijfsrevisoren bv/PwC Réviseurs d'Entreprises srl, Woluwe Garden, Woluwedal 18, B-1932 Sint-Stevens Woluwe, Belgique, représenté par Peter Van den Eynde BV, avec comme représentant permanent Peter Van den Eynde, qui sont les contrôleurs légaux des comptes de la Société, qui deviendra la société mère du Groupe dans le cadre de la Réorganisation et de l'Offre. Jusqu'à la réalisation de la Réorganisation et de l'Offre, le contrôleur légal des comptes du Groupe est PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2, rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg, Grand-Duché of Luxembourg, qui est le contrôleur légal des comptes d'Azelis Holding S.à.r.l.

B.2 - Quelles sont les informations financières clés concernant l'émetteur?

Informations financières historiques - Les informations financières sélectionnées suivantes du compte de résultat consolidé et de l'état consolidé des flux de trésorerie pour les exercices clôturés au 31 décembre 2020 et 2019 et de l'état consolidé de la situation financière aux 31 décembre 2020 et 2019 ont été extraites des États Financiers 2020 d'Azelis Holding S.à.r.l. et des États Financiers 2019 d'Azelis Holding S.à.r.l. inclus ailleurs dans ce Prospectus. Les informations financières sélectionnées suivantes provenant du compte de résultat consolidé et de l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2018 ont été extraites des États Financiers 2018 d'Azelis Holding S.A. inclus ailleurs dans le présent Prospectus. Les informations financières sélectionnées suivantes de l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2018 ont été tirées des États Financiers 2018 d'Azelis Holding S.à.r.l. inclus ailleurs dans le présent Prospectus. PricewaterhouseCoopers, Société coopérative a audité les États Financiers 2020 d'Azelis Holding S.à.r.l., les États Financiers 2019 d'Azelis Holding S.à.r.l., les États Financiers 2018 d'Azelis Holding S.à.r.l. et les États financiers 2018 d'Azelis Holding S.à.r.l., chacun ayant été préparé conformément aux Normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne ("IFRS").

Les informations financières intermédiaires sélectionnées suivantes, pour les périodes de six mois se terminant les 30 juin 2021 et 2020, proviennent des Etats Financiers Intermédiaires d'Azelis Holding S.à.r.l. inclus ailleurs dans ce Prospectus. PricewaterhouseCoopers, Société coopérative a effectué un examen limité des Etats Financiers Intermédiaires d'Azelis Holding S.à.r.l., qui ont été préparés conformément à la norme comptable internationale ("IAS") 34, "Information financière intermédiaire".

Données du Compte De Résultat Consolidé

	Pour la période de six mois terminée le 30 juin,		Pour l'exercice clos le 31 décembre,		
	2021*	2020*	2020*	2019*	2018†
	(non audité)		(audité)		
(en millions d'euros, à l'exception des éléments par action)					
Ventes et prestations	1.309,5	1.134,6	2.222,9	2.095,0	1.898,2
Bénéfice brut.....	294,3	247,2	486,1	444,7	396,0
Bénéfice d'exploitation	104,7	77,4	147,2	128,9	87,1
Bénéfice net/(perte) pour la période.....	47,5	27,8	71,0	48,0	(50,1)
Bénéfice de base par action ⁽¹⁾ (€).....	0,04	0,02	0,06	0,04	(11,82)
Bénéfice dilué par action ⁽¹⁾ (€).....	0,04	0,02	0,06	0,04	(11,82)
Bénéfice de base par action retraité ⁽²⁾ (€)	0,23	0,14	0,35	0,24	(0,25)
Bénéfice dilué par action retraité ⁽²⁾ (€)	0,23	0,14	0,35	0,24	(0,25)

(1) Le bénéfice de base par action et le bénéfice dilué par action présentés dans le présent Prospectus sont des montants historiques calculés sur la base de la structure des actions d'Azelis Holding S.à.r.l. et d'Azelis Holding S.A. jusqu'à, inclus, la date du présent Prospectus et non sur la base de la structure des actions d'Azelis Group NV. Ces informations ne sont pas directement comparables d'une période à l'autre et peuvent ne pas être indicatives ou directement comparables au résultat par action futur de la Société après la Réorganisation et l'Offre.

(2) Le bénéfice de base par action retraité et le bénéfice dilué par action retraité sont les montants historiques du bénéfice de base par action et du bénéfice dilué par action, recalculés sur la base du nombre d'actions d'Azelis Group NV qui existeront après la réalisation de la Réorganisation (mais avant la clôture de l'Offre).

Données de l'Etat Consolidé de la Situation Financière

	Au 30 juin,	Au 31 décembre,		
	2021*	2020*	2019*	2018*
	(non audité)		(audité)	
(millions d'euros)				
Total des actifs non -courants.....	2.757,0	2.262,7	2.280,0	2.093,0
Total des actifs courants	846,6	691,9	600,4	540,9
Total de l'actif	3.603,5	2.954,6	2.880,3	2.633,9
Capitaux propres	1.328,2	1.217,9	1.234,6	1.180,4
Total des dettes non-courantes	1.714,7	1.319,6	1.275,0	1.123,4
Total des dettes courantes.....	560,6	417,1	370,7	330,1
Total des dettes.....	2.275,3	1.736,7	1.645,7	1.453,5
Total des capitaux propres et des dettes.....	3.603,5	2.954,6	2.880,3	2.633,9
Endettement financier total.....	1,565.6	-	-	-

Données du Tableau des Flux de Trésorerie Consolidé

	Pour la période de six mois terminée le 30 juin,		Pour l'exercice clos le 31 décembre,		
	2021*	2020*	2020*	2019*	2018†
	(non vérifié)		(millions d'euros)		
			(vérifié)		
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	39,7	9,2	117,0	75,9	69,8
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement.....	(466,7)	(94,1)	(115,4)	(159,3)	(63,9)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	375,2	154,5	62,5	96,8	(5,7)

* Indique que la colonne présente des montants provenant des Etats Financiers d'Azelis Holding S.à r.l.

† Indique que la colonne présente des montants provenant des Etats Financiers 2018 d'Azelis Holding S.A.

Autres Données Financières et Opérationnelles Sélectionnées

	Au 30 juin et pour les douze mois terminés à cette date,		Au et pour la période de six mois terminée le 30 juin,		Au et pour l'exercice clos le 31 décembre,	
	2021	2020	2021	2020	2020	2019
	(en millions d'euros, sauf indication contraire)					
	(non audité)					
EBITA.....	208,7	122,0	93,8	180,5	159,5	107,6
EBITA ajusté	219,8	127,2	96,9	189,6	163,3	133,5
Marge d'EBITA ajustée	9,2%	9,7%	8,5%	8,5%	7,8%	7,0%
EBITDA ajusté	238,4	136,4	105,1	207,2	178,5	137,3
Marge d'EBITDA ajustée	9,9%	10,4%	9,3%	9,3%	8,5%	7,2%
Marge de conversion.....	41,2%	43,2%	39,2%	39,0%	36,7%	33,7%
Flux de trésorerie disponible	210,3	79,9	57,9	188,3	137,2	127,8
Conversion du flux de trésorerie disponible	94,8%	62,3%	59,3%	98,4%	82,8%	93,1%
Fonds de roulement net.....	340,4	340,4	272,3	250,4	235,4	176,0
Fonds de roulement net/Ventes et prestations.....	14,2%	13,0%	12,0%	11,3%	11,2%	9,3%
Rendement du Capital Investi Corporel (ROCIC)	58,1%	67,2%	--	67,1%	61,5%	65,5%
Endettement net	1.531,7	1.531,7	--	1.124,5	1.106,1	939,3
Financement EBITDA	282,0	--	--	210,5	184,9	142,5
Effet de levier net.....	5,5x	--	--	5,3x	6,0x	6,6x

Informations Financières Pro Forma Non Auditées - Les informations financières pro forma non auditées comprenant le compte de résultat consolidé pro forma non audité pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour le semestre clos le 30 juin 2021 du Groupe ont été préparées pour illustrer les effets de l'acquisition d'Azéris le 1er juin 2021 de Vigon International, LLC ("Vigon") comme si elle avait eu lieu le 1er janvier 2020.

Les informations financières pro forma non auditées ont été préparées conformément aux principes décrits dans le règlement sur les Prospectus et le Règlement Délégué (UE) 2019/980 de la Commission, ainsi qu'aux orientations connexes de l'Autorité Européenne des Marchés Financiers ("ESMA"). Les informations financières pro forma non auditées n'ont pas été auditées ; toutefois, elles ont fait l'objet d'un rapport conformément à la norme ISAE 3420 (Missions D'assurance visant à Rendre Compte De la compilation des Informations Financières Pro Forma incluses dans un Prospectus) par PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, comme indiqué dans son rapport inclus dans le présent document.

Données du Compte de Résultats Consolidé Pro Forma Non Audité

	Pour la période de six mois terminée le 30 juin,		Pour l'exercice clos le 31 décembre,	
	2021	2020	2020	2020
	(millions d'euros)			
	(non audité)			
Ventes et prestations			1.364,6	2.339,0
Bénéfice brut.....			319,6	534,7
Bénéfice d'exploitation/ (perte)			122,3	173,5
Bénéfice pour la période.....			58,5	82,0

Qualifications d'audit - Les rapports d'audit relatifs aux informations financières historiques inclus dans ce Prospectus ne contiennent aucune qualification.

B.3 - Quels sont les risques clés spécifiques à l'émetteur?

Les activités et l'industrie d'Azelis sont soumises aux risques suivants, entre autres.

- Les activités et les opportunités de croissance d'Azelis peuvent être considérablement affectées de manière négative par toute détérioration des conditions économiques mondiales ou régionales.

- Les développements géopolitiques, en particulier en Europe, aux États-Unis et en Chine, peuvent avoir des répercussions qui pourraient avoir un impact négatif sur la croissance économique mondiale ou régionale, perturber les marchés et nuire considérablement aux activités, aux résultats d'exploitation et aux opportunités de croissance d'Azelis.
- Azelis est fortement dépendante des mandats, et la perte de ces mandats peut avoir un impact négatif considérable sur ses activités, ses résultats d'exploitation et sa condition financière.
- Le Groupe peut ne pas réussir à acquérir et à intégrer en temps voulu des candidats à l'acquisition appropriés, ou il peut encourir des responsabilités à cet égard, ce qui peut affecter de manière considérable la capacité du Groupe à atteindre ses objectifs stratégiques et sa croissance.
- Azelis peut ne pas réussir à relever les défis et les risques liés à son expansion internationale sur les marchés émergents et peut par conséquent échouer dans sa stratégie et son expansion sur certains marchés émergents.
- Une interruption des activités dans la chaîne d'approvisionnement ou des installations du Groupe pourrait entraîner des pertes importantes et des atteintes à la réputation d'Azelis, ce qui pourrait affecter de manière considérable ses activités, ses résultats d'exploitation et ses perspectives.
- L'activité, la réputation, les résultats d'exploitation et les perspectives d'Azelis pourraient être considérablement affectées par des menaces de sécurité, y compris des menaces de cybersécurité.
- Les besoins en fonds de roulement d'Azelis peuvent augmenter en raison d'une gestion inefficace des stocks, d'un risque de crédit accru ou d'autres facteurs, et elle peut être incapable de financer son fonds de roulement dans les conditions actuelles.
- Azelis est exposée aux risques liés aux fluctuations des taux de change et à sa couverture des devises, ce qui pourrait entraîner une augmentation des coûts d'Azelis.
- L'état de la situation financière d'Azelis comprend un goodwill très significatif et des actifs incorporels, représentant collectivement au 30 juin 2021, 73,6% du total des actifs et 199,8% du total des fonds propres (avant l'Offre), qui pourraient être sujet à dépréciation.
- Le respect et les modifications des lois relatives à l'environnement, à la santé et à la sécurité, y compris les lois relatives aux enquêtes et à l'assainissement de la contamination, pourraient avoir un effet important sur le coût des activités d'Azelis.

C. Informations clés sur les titres

C.1 - Quelles sont les principales caractéristiques des titres ?

Nature, Catégorie et ISIN - Ce résumé concerne les Actions Offertes (ISIN : BE0974400328; Trading Symbol: AZE). Les Actions Offertes sont des actions ordinaires de la Société sans valeur nominale.

Monnaie, Dénomination, Valeur Nominale, Nombre de Titres Emis et Durée - Les Actions Offertes sont libellées en euros. À la date du présent Prospectus, le capital social de la Société s'élève à €61.500 et est représenté par 61.500 Actions entièrement libérées. Une réorganisation est en cours, en vertu de laquelle la Société deviendra, sous réserve et avec effet immédiat avant la clôture de l'Offre, la nouvelle société mère ultime des activités opérationnelles du Groupe, et les actionnaires de Akita Topco deviendront les actionnaires de la Société (la "**Réorganisation**"). Le premier jour de négociation sur le marché réglementé d'Euronext Brussels, après la Réorganisation, le capital social de la Société s'élèvera à €5.279.999.984 et sera représenté par 236.666.666 Actions entièrement libérées

Droits Attachés aux Actions Offertes - Chaque Action donne droit à une voix à l'assemblée générale des actionnaires de la Société. Il n'y a aucune restriction sur les droits de vote. Toutes les Actions Offertes comportent le droit de participer aux dividendes déclarés au titre de l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 et des exercices futurs. Chaque actionnaire a le droit d'assister à l'assemblée générale des actionnaires et de voter à l'assemblée générale des actionnaires en personne ou par l'intermédiaire d'un mandataire, qui ne doit pas nécessairement être un actionnaire. Dans les limites de l'article 7:139 de la BCCA, les détenteurs de titres ont le droit de poser des questions aux administrateurs en rapport avec le rapport du conseil d'administration de la Société ou les points à l'ordre du jour de l'assemblée générale des actionnaires. En principe, les modifications au capital Social sont décidées par les actionnaires et l'assemblée générale des actionnaires peut à tout moment décider d'augmenter ou de réduire le capital social de la Société. En cas d'augmentation de capital en numéraire avec émission d'Actions nouvelles, ou en cas d'émission d'obligations convertibles ou de droits de souscription, les actionnaires existants ont en principe un droit préférentiel de souscrire, au prorata de leur participation, aux Actions, nouvelles obligations convertibles ou droits de souscription. Si la Société est dissoute pour quelque raison que ce soit, tout solde restant après l'acquittement de toutes les dettes, de tous les engagements et des frais de liquidation doit d'abord être affecté au remboursement, en espèces ou en nature, du capital libéré des Actions non encore remboursées. Tout solde restant sera réparti de manière égale entre l'ensemble des actionnaires.

Rang des Titres dans la Structure du Capital de la Société en Cas D'insolvabilité - Les Actions Offertes sont subordonnées à tous les autres titres et créances en cas d'insolvabilité de la Société. Toutes les Actions ont droit à une part du produit de liquidation distribuable ou de tout excédent d'insolvabilité *au pro rata* de leur part dans le capital social.

Restrictions sur la Transférabilité - Il n'existe pas de restrictions sur la transférabilité des Actions Offertes autres que les conventions de lock-up conclues par les Administrateurs, les membres du Comité Exécutif et certains autres employés clé (y compris les Nouveaux Managers) ainsi que les conventions de lock-up conclues entre la Société, les Actionnaires Vendeurs (y compris les Administrateurs et les membres du Comité Exécutif qui sont des Actionnaires Vendeurs Individuels) et les Banques Souscriptrices.

Politique de Dividendes - Aucun dividende n'a été versé par la Société ou Azelis Holding S.à r.l. avant l'offre. Sous réserve de la disponibilité de réserves distribuables et de l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires et sauf circonstances

exceptionnelles, la Société a actuellement l'intention de déclarer et de distribuer un dividende annuel basé sur un ratio de distribution cible de 25-35% du résultat net déclaré du Groupe. En ce qui concerne l'exercice se terminant le 31 décembre 2021, le montant de tout dividende serait calculé *au pro rata de* sorte que la Société ne verserait des dividendes qu'au titre de la partie de l'exercice pour laquelle les Actions Offertes sont cotées sur Euronext Brussels (sur la base de l'application de la politique de dividende décrite ci-dessus).

Le montant des dividendes intermédiaires ou finaux et la décision de verser ou non des dividendes au cours d'une année peuvent être affectés par un certain nombre de facteurs, notamment les bénéfices, les perspectives commerciales, les besoins en capitaux et les performances financières d'Azelis, la situation du marché, le climat économique général, les considérations réglementaires et d'autres facteurs jugés importants par le Conseil d'Administration. En particulier, la capacité de la Société à verser des dividendes peut être compromise si l'un des risques décrits dans le présent Prospectus devait se produire. En outre, la politique de dividendes de la Société est susceptible d'être modifiée, car le Conseil d'Administration la réexaminera de temps à autre.

C.2 - Où les titres seront-ils négociés ?

Une demande d'admission des Actions Offertes à négociation sur le marché réglementé d'Euronext Brussels sous le symbole "AZE" (**"Admission"**) a été déposée. Sous réserve d'une clôture anticipée, d'une suspension ou d'une prolongation du calendrier de l'Offre, la négociation des Actions Offertes devrait commencer sur une base *"if-and-when-issued and/or delivered"* le ou vers le 22 septembre 2021, jusque la Date de Closing, à laquelle les Actions seront livrées aux investisseurs.

C.3 - Quels sont les risques clés spécifiques aux titres ?

Les Actions Offertes sont soumises aux principaux risques suivants.

- Azelis pourrait ne pas être en mesure de payer des dividendes conformément à sa politique de dividendes déclarée.
- Les intérêts des Principaux Actionnaires Vendeurs peuvent diverger des intérêts des autres actionnaires, et ils peuvent exercer un contrôle significatif sur les opérations d'Azelis (compte tenu, en particulier, des droits de nomination dont dispose un des Principaux Actionnaires Vendeurs).
- Le fait qu'aucun montant minimum ne soit fixé pour l'Offre peut affecter le plan d'investissement de la Société et la liquidité des Actions.
- Les ventes futures de quantités substantielles d'Actions, ou la perception que de telles ventes pourraient se produire, pourraient avoir une incidence négative sur la valeur de marché des Actions Offertes.

D. Informations clés sur l'offre des titres au public et l'admission à la négociation sur un marché réglementé

D.1 – A quelles conditions et selon quel calendrier puis-je investir dans ce titre?

Conditions de l'Offre - L'offre (**"Offre"**) consiste en des placements privés destinés à : (i) des investisseurs qualifiés (tels que définis à l'article 2(e) du Règlement Prospectus) en Belgique ; (ii) des personnes aux Etats-Unis dont on peut raisonnablement penser qu'elles sont des "acheteurs institutionnels qualifiés" (tels que définis dans la Règle 144A (**"Règle 144A"**) du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le **"U.S. Securities Act"**)), sur la base de la Règle 144A ou d'une autre exemption de, ou d'une transaction non soumise à, la U.S. Securities Act ; et (iii) certains investisseurs qualifiés et/ou institutionnels dans le reste du monde (ensemble, les **"Investisseurs institutionnels"**). L'Offre en dehors des Etats-Unis sera réalisée conformément à la Réglementation S (la **"Réglementation S"**) de l'U.S. Securities Act. L'offre consiste en une offre d'un maximum de 40.000.000 Actions Offertes Nouvelles (la **"Tranche Primaire"**) et d'un maximum de 25.396.424 Actions Offertes Existantes (la **"Tranche Secondaire"**). Le Prix de l'Offre sera un prix unique en euros et devrait se situer dans une fourchette de 22,00 € à 26,00 € par Action Offerte. Le nombre d'Actions Offertes sera déterminé après la Période d'Offre et sera publié dans la presse financière et par le biais d'un communiqué de presse qui sera repris sur le site internet de la Société, simultanément à la publication du Prix de l'Offre. Il n'y a pas de montant minimum pour l'Offre. La Société a donc le droit de procéder à une augmentation de capital d'un montant réduit. Par conséquent, un nombre d'Actions inférieur au nombre maximum d'Actions Offertes pourrait être disponible pour la négociation sur le marché, ce qui pourrait limiter la liquidité des Actions. En outre, les moyens financiers de la Société compte tenu de l'utilisation des produits seraient dans ce cas également réduits.

Stabilisation - Il est prévu que les Principaux Actionnaires Vendeurs accordent au Stabilisation Manager, agissant pour le compte des Banques Souscriptrices, une Option de Surallocation portant maximum sur un nombre d'Actions égal à 15 % du nombre d'Actions vendues dans le cadre de l'Offre au Prix de l'Offre afin de couvrir les surallocations ou les ventes à découvert réalisées, le cas échéant, dans le cadre de l'Offre (**"Option de Surallocation"**). L'Option de Surallocation peut être exercée même si l'offre n'a pas été entièrement souscrite.

Calendrier Prévu - Voici le calendrier prévu de l'Offre, qui peut être prolongé ou raccourci.

Date	Événement
14 septembre 2021	Ouverture de la Période d'Offre (début du processus de bookbuilding).
21 septembre 2021 (la "Date de Fixation du Prix")	Fin de la Période d'Offre (processus de bookbuilding), sous réserve de clôture anticipée. Détermination du Prix d'Offre, du nombre définitif d'Actions Offertes Existantes (y compris le nombre d'Actions couvertes par l'Option de Surallocation) et des Actions Offertes Nouvelles à être offertes dans le cadre de l'Offre.
le ou vers le 22 septembre 2021	Publication du Prix de l'Offre, du nombre définitif d'Actions définitif d'Actions Offertes Existantes (y compris le nombre d'Actions couvertes par l'Option de Surallocation) et des Actions Offertes Nouvelles à être offertes dans le cadre de l'Offre sous forme électronique consultable sur le site web de la société (www.azelis.com/investor-relations) et sur le site web du marché où l'admission à la négociation est demandée.

Date	Événement
le ou vers le 22 septembre 2021 (la "Date d'Admission")	Premier jour prévu de négociation des Actions sur le marché réglementé d'Euronext Brussels (Admission et début de la négociation conditionnelle)
Le ou vers le 24 septembre 2021	Date de Clôture prévue
Le ou vers le 21 octobre, 202	Dernier exercice possible prévu de l'Option de Surallocation

Plan de Distribution - Les obligations souscriptrices relatives des Banques Souscriptrices sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Banques Souscriptrices	Pourcentage d'Actions Offertes
Goldman Sachs Bank Europe SE	30,00%
J.P. Morgan AG	30,00%
Barclays Bank Ireland PLC	9,75%
BNP Paribas Fortis SA/NV	9,75%
HSBC Continental Europe.....	9,75%
ING Belgium SA/NV	9,75%
Coöperatieve Rabobank U.A.....	0,50%
Landesbank Baden-Württemberg.....	0,50%
Total	100,00%

Les différentes obligations des Banques Souscriptrices d'acheter les Actions Offertes mentionnées ci-dessus sont soumises à la conclusion d'une Convention de Souscription entre la Société, les Actionnaires Vendeurs et les Banques Souscriptrices qui établira le Prix de l'Offre par Action Offerte et à l'accomplissement de certaines conditions usuelles, y compris, entre autres, la délivrance d'opinions par le conseiller juridique à la Société et aux Actionnaires Vendeurs.

La Société payera les commissions aux Banques Souscriptrices conformément aux dispositions de la Convention de Souscription. La Société remboursera également les Banques Souscriptrices de certains de leurs frais liés à l'Offre, comme décrit et conformément aux termes de la Convention de Souscription.

Dilution - Suite à l'émission des Actions Offertes Nouvelles qui seront émises par la Société dans le cadre la Tranche Primaire, l'intérêt économique et les droits de vote des Actionnaires Vendeurs seront dilués. La dilution maximale pour les Actionnaires Vendeurs serait de 15,49 %, sur la base du bénéfice brut attendu de la Tranche Primaire de 880,0 millions d'euros et en supposant que le Prix de l'Offre se situe au milieu de la Fourchette de Prix. Un Actionnaire existant qui détient 1% du capital social de la Société avant l'émission et qui ne souscrit pas à l'Offre détiendra 0,85% du capital social de la Société après l'émission des Actions Offertes Nouvelles, en supposant un placement complet des Actions Offertes Nouvelles.

Frais de l'Offre - Sur la base d'un bénéfice brut attendu de la Tranche Primaire s'élevant à 880,0 million d'euros, la Société estime que les frais de l'Offre incluront les commissions de souscription (y compris les commissions discrétionnaires payables aux Banques Souscriptrices à l'entière discrétion de la Société) relatives à la Tranche Primaire, à la Tranche Secondaire et à l'Option de Surallocation, d'un montant d'environ 39,9 millions d'euros et d'autres frais et dépenses (y compris les frais administratifs, juridiques, fiscaux et d'audit) d'environ 17,1 millions d'euros. Tous les frais et dépenses liés à l'Offre seront pris en charge par la Société.

Frais imputés aux Investisseurs - Les Investisseurs ne se verront pas imputer de frais par la Société, les Actionnaires Vendeurs ou les Banques Souscriptrices dans le cadre de leur rôle de banques souscriptrices. Les Investisseurs peuvent toutefois avoir à supporter les frais de transaction et de traitement usuels facturés par leur institution financière auprès de laquelle le compte est tenu. La taxe belge sur les opérations boursières peut être due sur la souscription des Actions Offertes Existantes mais pas sur la souscription des Actions Offertes Nouvelles.

D.2 - Qui sont les offrants et la personne qui demande l'admission à la négociation ?

Offrants - Les Actions Offertes sont proposées par la Société et les Banques Souscriptrices.

Admission à la Négociation - Une demande a été faite pour l'Admission à la négociation des Actions Offertes sur le marché réglementé d'Euronext Brussels.

D.3 - Pourquoi ce prospectus est-il produit ?

Raisons de l'offre et de l'admission à la négociation - Azelis estime que l'Offre renforcera significativement sa position financière. La Tranche Primaire permettra à Azelis de rembourser la Dette Existante et lui fournira une flexibilité financière accrue, qui est plus conforme à son profil et à sa maturité actuels. L'Offre soutiendra également la stratégie de croissance d'Azelis et ses futures acquisitions, en fournissant un financement par le biais de la Tranche Primaire et en lui donnant accès aux marchés des capitaux et à une monnaie d'acquisition cotée et liquide qui pourra être utilisée comme contrepartie dans le cadre d'acquisitions. En outre, Azelis s'attend à ce que l'Offre améliore sa capacité à motiver les membres actuels et futurs du Comité Exécutif et du top management

d'Azelis, et à continuer à attirer des personnes de haut niveau pour rejoindre à l'avenir son Comité Exécutif et son équipe de top management. Cette incitation pourrait se faire par le biais de l'attribution d'Actions cotées de la Société, ce qui permettrait d'aligner les intérêts des membres du Comité Exécutif et du top management sur ceux des actionnaires d'Azelis.

Montant Net Estimé et Utilisation du Produit – Le Groupe a l'intention d'affecter la totalité du produit net attendu de la Tranche Primaire, soit environ 823,0 millions d'euros, au remboursement de la Dette Existante. Le Groupe utilisera également la totalité des emprunts au titre du Nouveau Prêt à Terme (soit environ €790,0 millions) et consacra le montant de ces emprunts au remboursement de la Dette Existante. Tous les montants impayés au titre de la Dette Existante (soit (i) le montant principal de 1.490,9 millions d'euros des Facilités Senior Existantes et des Obligations de Second Rang Existantes qui étaient en cours au 30 juin 2021, (ii) 24,4 millions d'euros d'intérêts courus et impayés sur les Facilités de Premier Rang Existantes et les Notes de Second Rang Existantes au 30 juin 2021 et (iii) 100,0 millions d'euros qui ont été utilisées sur le RCF Existant après le 30 juin 2021) seront remboursés, réduisant ainsi le Levier Net du Groupe, ce qui, selon Azelis, lui donnera une plus grande flexibilité financière. S'il reste des montants disponibles après le remboursement complet de la Dette Existante et ce, en se basant sur le produit net de la Tranche Primaire et des emprunts au titre du Nouveau Prêt à Terme, ces montants seront disponibles pour les besoins généraux du Groupe. Si des montants supplémentaires sont nécessaires pour le remboursement intégral de la Dette Existante après l'utilisation du produit net de la Tranche Primaire et des emprunts sous le Nouveau Prêt à Terme, ces montants seront prélevés sur la trésorerie du Groupe et consacrés au remboursement de la Dette Existante. Le refinancement est conditionné à la clôture de l'Offre et à l'Admission.

Dans l'hypothèse d'un placement intégral des Actions Offertes Existantes dans le cadre de la Tranche Secondaire et en considérant que le Prix de l'Offre se situe au milieu de la Fourchette de Prix et que l'Option de Surallocation est exercée intégralement, les Actionnaires Vendeurs recevront un produit brut agrégé (qui correspondra au produit net équivalent) de l'Offre d'environ 831,5 millions d'euros. La Société ne recevra aucun des produits de la Tranche Secondaire ou de l'Option de Surallocation, qui seront tous versés aux Actionnaires Vendeurs.

Convention de Souscription - La Société, les Actionnaires Vendeurs et les Banques Souscriptrices devraient conclure une convention de souscription (la "**Convention de Souscription**") concernant l'Offre et la vente des Actions Offertes et ce, à la Date de Fixation du Prix.

Conflits d'Intérêts Matériels - Les Banques Souscriptrices et leurs filiales respectives se sont engagées, et pourront à l'avenir s'engager dans des activités de banque d'investissement ou commerciale, de conseil financier, de couverture ou d'autres services financiers et autres opérations commerciales envers les Actionnaires vendeurs, toute entité contrôlée par les Actionnaires vendeurs ainsi qu'avec la Société et ses filiales, y compris la fourniture de prêts et/ou d'autres instruments de dette et produits de couverture à la Société et/ou à ses filiales et aux Actionnaires vendeurs et/ou à toute entité contrôlée par les Actionnaires vendeurs. En outre, certaines des Banques souscriptrices (dans chaque cas soit directement, soit par l'intermédiaire d'une société filiale) peuvent conclure des contrats de financement pour agir en tant que prêteur dans le cadre d'accords de financement de prêts sur marge, pour lesquels elles pourraient à l'avenir recevoir des honoraires et des commissions. Dans le cadre d'un tel prêt sur marge, un actionnaire pourrait accorder une garantie sur des Actions qu'il possède à un ou plusieurs prêteurs ou à leurs filiales dans le cadre de ce prêt sur marge. En cas de défaut de l'actionnaire dans le cadre du prêt sur marge, les prêteurs seraient en mesure de faire valoir leur sûreté sur ces actions, ce qui pourrait donc entraîner une cession ou une vente d'Actions par les prêteurs. En outre, en cas de baisse du prix de marché des Actions Offertes, les prêteurs pourraient effectuer des opérations de couverture afin de couvrir le risque financier lié aux Actions mises en gage. Les Banques Souscriptrices et/ou leurs sociétés filiales respectives sont des prêteurs dans le cadre des nouvelles facilités de crédit. Les Banques Souscriptrices et leurs filiales respectives ont reçu, et peuvent recevoir à l'avenir, des honoraires et commissions dans le cadre de ces transactions et services.

Les Banques Souscriptrices ou des entités qui leur sont liées peuvent acquérir des instruments financiers émis par les Actionnaires Vendeurs, la Société ou des entités qui leur sont liées, ou des instruments financiers liés aux instruments financiers émis par l'une des entités susmentionnées. Dans le cadre du placement, chacune des Banques Souscriptrices ou les entités qui leur sont liées peuvent également, agissant en tant qu'investisseur pour leur propre compte, acheter les actions offertes dans le cadre de l'Offre, puis les détenir ou les vendre, ou en disposer autrement. En outre, certaines des Banques Souscriptrices ou des membres de leur groupe peuvent conclure des accords de financement (y compris des swaps) avec des investisseurs. Aucune des Banques Souscriptrices n'a l'intention de divulguer l'étendue de ces investissements ou de ces transactions sauf s'ils y sont tenus par une disposition légale ou réglementaire. Les Banques Souscriptrices agissent pour le compte de la Société et des Actionnaires Vendeurs dans le cadre de l'Offre et coordonnent la structuration et l'exécution de l'Offre. En cas de réussite de l'Offre, les Banques Souscriptrices recevront une commission. En raison de ces relations contractuelles, les Banques Souscriptrices ont un intérêt financier dans le succès de l'Offre.